

**Année 2025**  
**Séance du 19 février 2025**

**N° 19**

**Objet : Régie des Thermes de Digne-les-Bains à personnalité morale et autonomie financière : désignation de deux membres du conseil d'administration**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le douze du mois de février 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Est nommé secrétaire de séance : René VILLARD**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine (jusqu'au rapport n° 7, puis à partir du rapport n°17), CHALVET Gilles (à partir du rapport n°3), COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul (à partir du rapport n°2), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia (exceptée la délibération n°4), GRAVIERE Remy, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

**Etaient représentés :**

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à MOULARD Damien  
 BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
 BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas  
 COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole  
 ESCLAPEZ Nathalie a donné pouvoir à CAZERES Benoit  
 HONNORAT Michèle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude  
 JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy  
 MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
 MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine,  
 SAGNIEZ Simone a donné pouvoir à BOYER Christian  
 SERY Marie-José a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Etaient excusés :**

BALIQUE François, BASSET Françoise, EYMARD Max, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PIERI Bernard, REBOUL Chidéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

-----  
**Le quorum est atteint.**

**Madame GRANET-BRUNELLO Patricia, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu la délibération n° 23 du 15 février 2017 approuvant la modification des statuts de la Régie des Thermes Digne les Bains,

Il est rappelé que la régie autonome à personnalité morale des Thermes de Digne-les-Bains est un établissement public de Provence Alpes Agglomération administrée par un conseil d'administration.

Conformément à l'article 10 des statuts de la régie des Thermes, outre deux représentants du personnel élus par leur instance, sept élus communautaires doivent être désignés par le conseil communautaire pour former le conseil d'administration.

Par délibération du 9 février 2022, le conseil a procédé à la désignation des membres du conseil d'administration comme suit :

MAGAUD Marie José  
 RISSO Gilbert  
 KUHN Francis  
 TEYSSIER Bernard  
 OGGERO BAKRI Céline  
 BLANC Michel  
 REINAUDO Gilbert

Madame Céline OGGERO BAKRI ayant fait part de sa démission du mandat de conseiller municipal et par conséquent du mandat de conseiller communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein du conseil d'administration de la régie des Thermes.

Monsieur Gilbert RISSO ayant fait part de son souhait de ne plus siéger au conseil d'administration de la régie des Thermes, il convient également de procéder à son remplacement.

Il vous est proposé de procéder à la désignation d'un élu pour remplacer Madame Céline OGGERO BAKRI :

Les candidatures suivantes sont proposées en séance :

- THIEBLEMONT Martine
- HONNORAT FREZET Michelle

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement est assuré par Monsieur BOURJAC Bruno et Monsieur DECROIX Hugo.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 66

Nombre de bulletins : 66

Nuls : 2

Blancs : 0

THIEBLEMONT Martine : 54 voix

HONNORAT FREZET Michelle : 10 voix

Madame THIEBLEMONT Martine est désignée déléguée titulaire

Il vous est proposé de procéder à la désignation d'un élu pour remplacer Monsieur Gilbert RISSO :

Les candidatures suivantes sont proposées en séance :

- CAZERES Benoit
- HONNORAT FREZET Michelle

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement est assuré par Monsieur BOURJAC Bruno et Monsieur DECROIX Hugo.

Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 62

Nombre de bulletins : 62

Nuls : 0

Blancs : 1

CAZERE Benoit : 60 voix

HONNORAT FREZET Michelle : 1 voix

Monsieur CAZERES Benoit est désigné délégué titulaire

Au terme des opérations de vote, Madame THIEBLEMONT Martine et Monsieur CAZERES Benoit sont désignés pour siéger au Conseil d'Administration des Thermes.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO

PUBLIE LE :

26 FEV. 2025



Le secrétaire de séance



René VILLARD

REÇU EN PREFECTURE

le 26/02/2025

Application agréée E-legale.com

99\_DE-004-200067437-20250219-19\_19022025